

CALENDRIER POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS 2025

COYE-LA-FORÊT

JANVIER

1	M	
2	J	
3	V	
4	S	
5	D	
6	L	● ◆ ●
7	M	
8	M	
9	J	
10	V	
11	S	
12	D	
13	L	● ◆ ●
14	M	
15	M	
16	J	
17	V	
18	S	
19	D	
20	L	● ◆ ●
21	M	
22	M	
23	J	
24	V	
25	S	
26	D	
27	L	● ◆
28	M	
29	M	
30	J	
31	V	

FÉVRIER

1	S	
2	D	
3	L	● ◆ ●
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	● ◆
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	● ◆ ●
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	● ◆
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	

MARS

1	S	
2	D	
3	L	● ◆ ●
4	M	
5	M	
6	J	
7	V	
8	S	
9	D	
10	L	● ◆
11	M	
12	M	
13	J	
14	V	
15	S	
16	D	
17	L	● ◆ ●
18	M	
19	M	
20	J	
21	V	
22	S	
23	D	
24	L	● ◆
25	M	
26	M	
27	J	
28	V	
29	S	
30	D	
31	L	● ◆ ●

AVRIL

1	M	
2	M	
3	J	
4	V	
5	S	
6	D	
7	L	● ◆ ●
8	M	
9	M	
10	J	
11	V	
12	S	
13	D	
14	L	● ◆ ●
15	M	
16	M	
17	J	
18	V	
19	S	
20	D	
21	L	● ◆ ●
22	M	
23	M	
24	J	
25	V	
26	S	
27	D	
28	L	● ◆ ●
29	M	
30	M	

MAI

1	J	
2	V	
3	S	
4	D	
5	L	● ◆ ●
6	M	
7	M	
8	J	
9	V	
10	S	
11	D	
12	L	● ◆ ●
13	M	
14	M	
15	J	
16	V	
17	S	
18	D	
19	L	● ◆ ●
20	M	
21	M	
22	J	
23	V	
24	S	
25	D	
26	L	● ◆ ●
27	M	
28	M	
29	J	
30	V	
31	S	

JUIN

1	D	
2	L	● ◆ ●
3	M	
4	M	
5	J	
6	V	
7	S	
8	D	
9	L	● ◆ ●
10	M	
11	M	
12	J	
13	V	
14	S	
15	D	
16	L	● ◆ ●
17	M	
18	M	
19	J	
20	V	
21	S	
22	D	
23	L	● ◆ ●
24	M	
25	M	
26	J	
27	V	
28	S	
29	D	
30	L	● ◆ ●

BON À SAVOIR
Pour faciliter le travail des agents, les bacs sont à **présenter la veille au soir de la collecte** avec la **poignée côté rue**.
Collecte des jours fériés maintenue.
SAUF le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier !

DÉCHETS ALIMENTAIRES
Collecte une fois par semaine en porte à porte

► Ils sont à déposer soit en vrac dans le bac soit dans des sacs biodégradables transparents, qui sont eux-mêmes à jeter dans le bac marron.

EMBALLAGES EN PLASTIQUE, ALUMINIUM, CARTON, ET PAPIERS
Collecte une fois par semaine

► Les déchets sont à déposer en vrac dans le bac. **X**
► Sacs opaques dans le bac à couvercle jaune = refus de collecte
► **DÉCHETS INTERDITS** : verres, textiles (bornes prévues à cet effet), essuies tout, mouchoirs, couches, litières, batteries au lithium...

ORDURES MÉNAGÈRES
Collecte une fois tous les 15 jours

► Le couvercle doit être fermé.
► Les sacs présentés en dehors des poubelles ne sont pas collectés (sauf sacs rouges avec le logo de la CCAC prévus à cet effet).



DÉCHETS DE JARDIN
Forfait payant non obligatoire
Collecte une fois tous les 15 jours (détails au verso)

COLLECTE SPÉCIALE DES SAPINS
Accessible à TOUS avec ou sans abonnement "déchets de jardin"

► Les sapins sont à déposer à même le trottoir, sans sac à sapin, sans neige artificielle, et sans décoration.

COLLECTE SPÉCIALE DES BRANCHAGES EN FAGOT
Accessible à TOUS avec ou sans abonnement "déchets de jardin"

► Collecte des branchages en fagot payante sur rendez-vous et sous conditions spécifiques.



1 CAMION PAR FLUX DE DÉCHETS

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES EN PLASTIQUE, CARTON, ALUMINIUM ET PAPIERS
- ◆ DÉCHETS ALIMENTAIRES
- DÉCHETS DE JARDIN
- SAPINS DE NOËL
- ✗ BRANCHAGES EN FAGOT

Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé

Zone A (Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
Zone B (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
Zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)

* Sous réserve d'éventuels changements de l'éducation nationale

Congés scolaires*

CALENDRIER POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS 2025

COYE-LA-FORÊT



1 CAMION PAR FLUX DE DÉCHETS

- ORDURES MÉNAGÈRES
- EMBALLAGES EN PLASTIQUE, CARTON, ALUMINIUM ET PAPIERS
- DÉCHETS ALIMENTAIRES
- DÉCHETS DE JARDIN
- SAPINS DE NOËL
- BRANCHAGES EN FAGOT

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	M	1	V	1	L	1	M	1	S	1	L
2	M	2	S	2	M	2	J	2	D	2	M
3	J	3	D	3	M	3	V	3	L	3	M
4	V	4	L	4	J	4	S	4	M	4	J
5	S	5	M	5	V	5	D	5	M	5	V
6	D	6	M	6	S	6	L	6	J	6	S
7	L	7	J	7	D	7	M	7	V	7	D
8	M	8	V	8	L	8	M	8	S	8	L
9	M	9	S	9	M	9	J	9	D	9	M
10	J	10	D	10	M	10	V	10	L	10	M
11	V	11	L	11	J	11	S	11	M	11	J
12	S	12	M	12	V	12	D	12	M	12	V
13	D	13	M	13	S	13	L	13	J	13	S
14	L	14	J	14	D	14	M	14	V	14	D
15	M	15	V	15	L	15	M	15	S	15	L
16	M	16	S	16	M	16	J	16	D	16	M
17	J	17	D	17	M	17	V	17	L	17	M
18	V	18	L	18	J	18	S	18	M	18	J
19	S	19	M	19	V	19	D	19	M	19	V
20	D	20	M	20	S	20	L	20	J	20	S
21	L	21	J	21	D	21	M	21	V	21	D
22	M	22	V	22	L	22	M	22	S	22	L
23	M	23	S	23	M	23	J	23	D	23	M
24	J	24	D	24	M	24	V	24	L	24	M
25	V	25	L	25	J	25	S	25	M	25	J
26	S	26	M	26	V	26	D	26	M	26	V
27	D	27	M	27	S	27	L	27	J	27	S
28	L	28	J	28	D	28	M	28	V	28	D
29	M	29	V	29	L	29	M	29	S	29	L
30	M	30	S	30	M	30	J	30	D	30	M
31	J	31	D	31	M	31	V	31	M	31	M



DÉCHETS ALIMENTAIRES (restes de repas, poissons et arêtes, viandes, carcasses, épiluchures...)
Service compris dans la part fixe de la facture de la redevance incitative

COLLECTE EN PORTE À PORTE

► Sortir la poubelle à déchets alimentaires toutes les semaines, même avec peu de déchets dedans.

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE (BORNES)
(uniquement pour les usagers non équipés en bac à déchets alimentaires)

- **Badge à récupérer dans les locaux de la CCAC au 17 bis rue Guilleminot à Chantilly.**
- **Bornes à déchets alimentaires :** liste des conteneurs sur le site aireauvert.fr
- **Les déchets sont à déposer en vrac ou à l'aide de sacs biodégradables transparents, qui sont eux mêmes à jeter, dans la borne dédiée.**



DÉCHETS DE JARDIN FORFAIT PAYANT NON OBLIGATOIRE
Collecte une fois tous les 15 jours

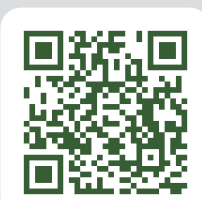
- **Forfait payant** pour les déchets de jardin d'avril à décembre.
- **Seuls les bacs (120 L ou 240L) fournis ou pucés par la CCAC sont collectés.** Tout autre contenant ou déchets de jardin déposés au sol ne sont pas ramassés.

ET AUSSI...

- **Bornes à verre :** liste des conteneurs sur le site aireauvert.fr
- **Retrait des encombrants (gros objets) :** RDV en ligne sur le site aireauvert.fr ou par téléphone au **0 800 001 098**
- **Déchetteries :** accès gratuit à l'ensemble des déchetteries du SMDO. Horaires et jours d'ouverture sur le site smdoise.fr
- **Bornes à textile :** liste des bornes sur le site aireauvert.fr

Scannez ce QR Code pour accéder au site aireauvert.fr et à l'ensemble des informations concernant la collecte des déchets

PRATIQUE : L'outil de cartographie vous permet de localiser les équipements pour la gestion de vos déchets (bornes, déchetteries...)
Il est disponible depuis la page d'accueil du site aireauvert.fr



Imprimé avec des encres végétales sur du papier 100% recyclé

Zone A (Beaunçon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers)
Zone B (Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg)
Zone C (Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles)
* Sous réserve d'éventuels changements de l'éducation nationale